



En marge de ma participation de la **Campagne U-Nid pour la vie**, laquelle inclue l'événement **Portes Ouvertes** qui aura lieu le 15 août 2026, le **Défi U-Nid pour la vie** et le **tirage moitié-moitié** :

J'AUTORISE SOS Miss Dolittle à capter, sur différents supports, notamment, vidéo, photographies, bandes sonores ou autres ma voix, mon nom, mon image ou mon apparence (ci-après le « Matériel autorisé »).

J'AUTORISE SOS Miss Dolittle, à leur entière discrétion, à éditer, sauvegarder ou reproduire le Matériel autorisé.

J'AUTORISE SOS Miss Dolittle, à son entière discrétion, à faire usage du Matériel autorisé, en diffusant, ou en autorisant des tiers à une telle diffusion, via, notamment, les médias sociaux, les Sites Internet, la télévision, la radio, les journaux, les impressions afin de promouvoir SOS Miss Dolittle, leurs activités, leurs produits, ainsi que leurs services et à des fins d'information.

Sous réserve de ce qui précède, **JE CÈDE**, au bénéfice de SOS Miss Dolittle, de manière irrévocable et perpétuelle mon **DROIT À L'IMAGE** pour les fins qui y sont spécifiés, à l'exclusion de toute autre utilisation, le tout de manière entièrement gratuit et, à ce titre, **JE RENONCE**, de manière irrévocable, à toute compensation pécuniaire, matérielle ou tout avantage de quelque nature que ce soit.

La présente cession du droit à l'image vise, le cas échéant et aux mêmes conditions stipulées ci-haut, les personnes mineures pour qui je peux légalement fournir un tel consentement.